



Projet « Élaboration du deuxième rapport biennal de transparence et de la sixième communication nationale et du troisième rapport biennal de transparence combinés du Maroc dans le cadre de la CCNUCC (BTR2 + BTR3/NC6) »

Projet RBT2 / CN6–RBT3

Appel à consultation pour le recrutement d'un consultant national pour l'assistance technique à la réalisation de l'inventaire des GES du secteur des déchets au Maroc

Date : 07 octobre 2026

Description de la mission	Appel à consultation pour le recrutement d'un consultant national pour l'assistance technique à la réalisation de l'inventaire des GES du secteur des déchets au Maroc
Titre du projet	Projet « Élaboration du deuxième rapport biennal de transparence et de la sixième communication nationale et du troisième rapport biennal de transparence combinés du Maroc dans le cadre de la CCNUCC (BTR2 + BTR3/NC6) »
Lieu d'affectation	Rabat, Maroc
Date limite de dépôt des soumissions	14 octobre 2026
Demandes d'informations	cn.rbt.maroc@gmail.com
Dépôt des offres	Les offres seront déposées au bureau de la Coordination et Gestion du Projet RBT2-CN6/RBT3 au Département du Développement Durable - Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, à l'adresse ci-dessous : Coordination et Gestion du Projet RBT2-CN6/RBT3 – Bureau 324 ou 328 Département du Développement Durable Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable Adresse : N°9, Avenue Al Araar, Bureau 324 et 328, 3ème étage 420/1 Secteur 16, Hay Riad, Rabat Au plus tard 14 octobre 2026 avant midi, en spécifiant l'objet suivant : Appel à consultation pour le recrutement d'un consultant national pour l'assistance technique à la réalisation de l'inventaire des GES du secteur des déchets au Maroc Projet « Élaboration du deuxième rapport biennal de transparence et de la sixième communication nationale et du troisième rapport biennal de transparence combinés du Maroc dans le cadre de la CCNUCC (BTR2 + BTR3/NC6) »

I. Contexte de la consultation

Le Maroc poursuit le renforcement de son dispositif national de transparence climatique et la préparation de ses rapports au titre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris. L'inventaire national des gaz à effet de serre constitue un élément essentiel de ce dispositif et nécessite des données sectorielles cohérentes, documentées et régulièrement actualisées.

Projet « Élaboration du deuxième rapport biennal de transparence et de la sixième communication nationale et du troisième rapport biennal de transparence combinés du Maroc dans le cadre de la CCNUCC (BTR2 + BTR3/NC6) » vise à appuyer la préparation des prochains rapports du Maroc et à renforcer les capacités institutionnelles et techniques nécessaires à leur production régulière.

La préparation du RBT2 comprend l'actualisation de l'inventaire national des GES pour la série temporelle 1990–2024, ainsi que l'élaboration du document national d'inventaire (NID) et des tableaux communs de notification (CRT). Elle mobilise les équipes sectorielles, l'équipe de compilation et une assistance technique internationale transversale.

Les résultats attendus du projet comprennent notamment :

1. La consolidation des arrangements institutionnels et des mécanismes de coordination nécessaires au reporting climatique ;
2. L'amélioration de la disponibilité, de la traçabilité et de la qualité des données nationales ;
3. Le renforcement des capacités d'estimation et de notification des émissions et absorptions de GES ;
4. L'amélioration du suivi des progrès de la CDN et de la documentation des informations sur l'adaptation ;
5. La consolidation des informations sur le soutien nécessaire et reçu.

Le projet s'articule notamment autour des deux axes suivants :

- Axe 1 : Préparation du RBT2, incluant l'inventaire national de GES et les autres composantes du rapport, avec un appui à la qualité et à la cohérence des informations.
- Axe 2 : Préparation de la CN6 et du RBT3 combinés et consolidation des capacités nécessaires à la continuité des prochains cycles de reporting.

II. Objectifs de la consultation

La consultation vise à apporter un appui technique ciblé à l'équipe nationale chargée de l'inventaire du secteur des déchets (solides et liquides) pour consolider les données existantes, compléter les données manquantes et finaliser les estimations des émissions de la série temporelle 1990–2024. Elle capitalisera sur les données d'activités collectées, les outils développés et les résultats obtenus de l'appui antérieur, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, les autres organismes et institutions détenteurs de données, l'équipe de compilation de l'inventaire et le consultant international. Elle vise particulièrement à :

1. Actualiser et vérifier les données d'activité et les paramètres nécessaires aux catégories du secteur des déchets retenues dans l'inventaire ;
2. Compléter ou/et reconstituer les données manquantes et harmoniser les séries temporelles en documentant les méthodes, hypothèses et limites ;
3. Soutenir l'équipe d'inventaire dans les calculs des émissions de GES et appliquer un contrôle qualité de niveau 2 (spécifique) sur les processus de calcul d'inventaire (complétude, données, paramètres, facteur d'émission, calcul, résultats) ;
4. Préparer les éléments techniques nécessaires à la rédaction du chapitre Déchets du NID, assurer la traçabilité des travaux et soutenir l'équipe sectorielle déchets par des outils pratiques et opérationnels de mise à jour.

III. Description des missions

Pour répondre aux objectifs spécifiques de la consultation, le prestataire doit accomplir les missions suivantes :

Mission 1 : Cadrage et diagnostic des travaux existants

Le consultant examinera les bases de données existantes, fichiers de calcul, rapports et outils issus des travaux antérieurs. A cet effet, il préparera une approche méthodologique concise et un plan de travail soumis à la validation du comité de suivi, assortis d'un tableau des données d'activités, paramètres et informations manquants et des actions à mener.

Livrables de la mission 1
- Approche méthodologique et chronogramme ; - Diagnostic des données existantes et tableau des lacunes prioritaires.

Mission 2 : Consolidation des données existantes et identification des données manquantes

Activité 2.1 : Collecte complémentaire de données, actualisation et structuration des données

Cette activité consiste à :

- Compléter les données déjà disponibles pour la période 1990–2024 auprès du ministère de l'Intérieur et des autres fournisseurs de données, en ciblant les lacunes identifiées au cadrage ;
- Vérifier les unités, les périmètres, les doublons et la cohérence des quantités, modes de traitement et paramètres relatifs aux déchets solides et liquides ;
- Harmoniser les données dans les fichiers existants, par année et catégorie GIEC, et distinguer explicitement les valeurs observées, estimées et non disponibles ;
- Elaborer un registre des sources précisant les références, années couvertes, unités et responsables de transmission.

Activité 2.2 : Reconstitution des données manquantes et cohérence des séries temporelles

Cette activité comporte les tâches suivantes :

- Identifier les lacunes qui subsistent après la phase de collecte et proposer des méthodes adaptées pour assurer la complétude des données: interpolation, extrapolation, utilisation de données de substitution ou de ratios justifiés et documentés;
- Vérifier et compléter, si nécessaire, les données historiques antérieures à 1990 ;
- Appliquer les méthodes convenues avec l'équipe sectorielle déchets et le consultant international, vérifier les ruptures de série et distinguer les évolutions réelles des changements de source ou de méthode ;
- Consigner les hypothèses, formules, sources, limites et niveaux de fiabilité dans une fiche de reconstitution permettant de reproduire chaque estimation.

Activité 2.3 : Contrôle qualité et traçabilité des données sectorielles

Le consultant assurera un contrôle qualité des données consolidées et reconstituées, et sur la base de cette activité, il repérera les anomalies concernant les données et autres paramètres utilisés. A cet effet, il soumettra les incohérences identifiées aux institutions concernées, le cas échéant, et procédera aux ajustements nécessaires quand possible.

Suite à ce travail, le consultant transmettra au responsable du projet un dossier structuré contenant la version révisée des données accompagné d'un registre des améliorations apportées.

Livrables de la mission 2

- Base de données actualisée pour 1990–2024, registre des sources et fiche de reconstitution des données manquantes et historiques utiles, avec hypothèses et limites.
- Note de contrôle qualité et de validation des données, accompagnée du registre des anomalies et corrections réalisées.

Mission 3 : Appui au reporting sectoriel et aux commentaires des résultats

Cette mission vise à faciliter l'intégration des informations et des résultats du secteur des déchets dans le chapitre sectorielle déchets du Document national d'inventaire (NID), conformément au canevas harmonisé qui sera partagé avec l'équipe sectorielle. Le consultant appuiera l'équipe d'inventaire déchets dans la structuration et la présentation des informations relatives aux déchets solides et liquides, notamment les sources de données, les données d'activité, les paramètres retenus, les hypothèses et les méthodes de reconstitution des données manquantes, recalculs. Il veillera à expliciter les limites des données utilisées et les améliorations apportées par rapport à l'inventaire précédent.

Sur la base des estimations des émissions des GES, il accompagnera l'équipe sectorielle dans la rédaction des commentaires et explications des résultats, en mettant en évidence l'évolution des émissions sur la période 1990–2024, la contribution des différentes catégories, sous catégories et les principaux facteurs explicatifs des tendances observées. Une attention particulière sera accordée aux variations importantes et aux ruptures de séries temporelles, en distinguant les

évolutions liées à la gestion des déchets solides et liquides de celles résultant de changements de données, d'hypothèses ou de méthodes.

Le consultant appuiera également l'interprétation des graphiques, qui doivent être accompagnés de lectures et commentaires analytiques présentant les principaux constats et leurs facteurs explicatifs, ainsi que des titres adéquats, des unités et des sources documentaires nécessaires à leurs compréhensions et leur transparence. Il veillera à la cohérence entre le texte, les tableaux, les graphiques, et travaillera en coordination avec l'équipe de compilation du NID.

NB :

- Le consultant travaille en étroite collaboration avec l'équipe sectorielle, l'équipe de compilation, le consultant international et la coordination nationale du Projet.

Livraison de la mission 3	
– Éléments techniques des différentes sections et sous sections du chapitre Déchets du NID (présentation du secteur, commentaires et interprétations analytiques, etc.).	

IV. Livrables

Les livrables de la mission d'assistance technique sont récapitulés ci-dessous :

Mission	Livrables	Date de remise des livrables ¹
Mission 1	- Approche méthodologique et chronogramme ; - Diagnostic des données d'activités existantes et tableau des lacunes prioritaires.	Après 1 semaine de l'ordre de service
Mission 2	- Base de données actualisée pour 1990–2024, registre des sources et fiche de reconstitution des données manquantes et historiques utiles, avec hypothèses et limites. - Note de contrôle qualité et de validation des données, accompagnée du registre des anomalies et corrections réalisées.	Après 4 semaines de l'ordre de service
Mission 3	- Éléments techniques du chapitre Déchets du NID (présentation du secteur, commentaires et interprétations analytiques, etc.).	Après 6 semaines de l'ordre de service

Tous les documents devront être fournis en français sous format électronique modifiable (Word, Excel et/ou PowerPoint selon la nature du livrable). Les fichiers de commentaires et outils de travail devront être remis dans un format exploitable et réutilisable par les équipes nationales.

¹A compter de la date de la signature de l'ordre de service

Les coûts d'organisation des ateliers et réunions seront pris en charge par le projet et ne doivent pas figurer dans l'offre financière.

Les versions finales seront transmises après prise en compte des commentaires du comité de suivi, et trois exemplaires papier seront déposés auprès du bureau de coordination du projet.

V. Durée des travaux

La prestation couvrira la période allant de la signature du contrat jusqu'à la remise du paquet final, qui devra intervenir au plus tard le 30 novembre 2026 afin de préserver le temps nécessaire à la compilation, à la validation institutionnelle et à la soumission du RBT2 au plus tard le 31 décembre 2026.

Le contrat est estimé à un maximum de **25 Hommes/Jour (H/J)**.

NB :

La durée estimative de la consultation ne prend pas en considération

- 1) Les délais relatifs à la validation des livrables
- 2) Les éventuels retards associés à la non-disponibilité des acteurs clés et les fournisseurs de données
- 3) Les périodes des congés (notamment celles de fin d'année et celle de l'été).

VI. Modalités de conduite de la mission

Pour la réalisation de la mission, le/la consultant(e) devra :

- Travailler en coordination étroite avec la Direction et la coordination du projet ;
- Privilégier les échanges à distance et regrouper les demandes aux institutions si nécessaire ;
- Prévoir des échanges réguliers ciblés et une restitution finale consolidée ;
- Conserver une copie structurée des sources, rapports, documents et échanges effectués ;
- Garantir la confidentialité des informations non publiques et ne publier aucune donnée sans validation du projet et de l'institution concernée ;
- Veiller à la traçabilité des versions et au respect des droits d'utilisation des sources ;
- Participer aux réunions de suivi nécessaires et alerter sur tout risque susceptible d'affecter le calendrier de soumission ;
- Participer à la réunion de validation finale qui sera organisée devant la sous-commission des changements climatiques avant la soumission du rapport à la CCNUCC.

VII. Modalités de paiement

Le règlement sera effectué en trois tranches après validation des livrables correspondants :

- 20 % après validation des livrables de la mission 1 ;
- 40 % après validation des livrables de la mission 2 ;
- 40 % après validation des livrables de la mission 3.

La validation sera prononcée par la Direction/coordination du projet après vérification de la conformité des livrables aux présents TdR et prise en compte des commentaires éventuels.

VIII. Profil de l'expert

L'expert à mandater doit disposer des qualifications suivantes :

Profil 1 – Expert Sénior en déchets	
Formation	Titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent Bac+5) ou Environnement avec une spécialisation dans la gestion et le traitement des déchets ménagers, ou tout autre domaine équivalent et lié à la consultation.
Expérience	Au moins 15 ans d'expérience dans la réalisation d'études sur les déchets et leur traitement, la gestion des données sur les déchets justifiant la consultation relative au secteur des déchets
Expériences spécifique et références	▪ Expérience avérée dans l'élaboration de Schémas Directeurs de gestion des déchets pour des grandes agglomérations au Maroc ▪ Expertise démontrée dans la caractérisation des déchets au Maroc et dans des pays similaires ▪ Expérience technique dans les études des décharges non contrôlées (sauvages) et la conception de Centres d'Enfouissement Technique (CET) ▪ Expérience acquise dans la collecte et l'analyse des données sur la gestion des déchets au Maroc, dans la région du Maghreb et/ou en Afrique

IX. Présentation de l'offre du contractant

Le prestataire est tenu de présenter les documents suivants :

Document	Contenu attendu
Offre technique	- CVs détaillés des membres de l'équipe ; - Approche méthodologique et organisation des différentes missions ; - Chronogramme de mise en œuvre et répartition proposée des H/J.
Offre financière	- Offre financière détaillée, datée et signée, indiquant le coût total, le taux journalier et le nombre d'H/J proposé par mission. NB : - L'offre financière doit être datée et signée. Les frais logistiques pris en charge par le projet ne doivent pas être intégrés.

X. Évaluation des offres

L'évaluation se déroulera en trois étapes :

Étape 1 : Analyse technique comparative des offres

Les offres techniques seront évaluées sur 100 points. Seules les offres ayant obtenu une note technique minimale de 60/100 seront retenues pour l'analyse financière.

Critères	Modalités d'appréciation	Note max.
Méthodologie et approche de travail		
Méthodologie	Très améliorée et innovante : une méthodologie offrant une valeur ajoutée et faisant ressortir un modèle marocain très attrayant et la portée des acteurs clés (30 points) Améliorée : un très bon niveau de détail, approche présentée qui répond parfaitement aux TDRs, pertinence de l'approche présentée, chronogramme détaillé des activités (20 points) Simple : Un niveau de détail moyen, Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation (10 points) Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDRs (0 points).	30
Chronogramme	Conforme à la nature des prestations demandées et au délai de réalisation (10 points) Non conforme à la nature des prestations demandées et/ou aux délais de réalisation (0 points)	10
Formation et expertise		
Expert 1 -Expert(e) senior en déchets		
Formation académique	Titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent Bac+5) ou Environnement avec une spécialisation dans la gestion et le traitement des déchets ménagers, ou tout autre domaine équivalent et lié à la consultation. (5 points)	5
Expérience	Au moins 15 ans d'expérience dans la réalisation d'études sur les déchets et leur traitement, la gestion des données sur les déchets justifiant la consultation relative au secteur des déchets (5 points)	5
Expertise et références	Expérience avérée dans l'élaboration de Schémas	15

Critères	Modalités d'appréciation	Note max.
	Directeurs de gestion des déchets pour des grandes agglomérations au Maroc (15 points, 5 points par référence)	
	Expertise démontrée dans la caractérisation des déchets au Maroc et dans des pays similaires (15 points, 5 points par référence)	15
	Expérience technique dans les études des décharges non contrôlées (sauvages) et la conception de Centres d'Enfouissement Technique (CET) (15 points, 5 points par référence)	15
	Expérience acquise dans la collecte et l'analyse des données sur la gestion des déchets au Maroc, dans la région du Maghreb et/ou en Afrique (5 points, 1 point par atelier)	5

NB :

Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à 60/100. Seules les offres conformes au profil et ayant atteint ce seuil seront retenues pour l'analyse financière.

Étape 2 : Analyse financière comparative des offres

Chaque offre financière techniquement qualifiée recevra une note financière F sur 100.

La note de 100 sera attribuée à l'offre financière valable la moins disante.

Pour les autres offres : $F = 100 \times (P_{\min} / P)$, où P est le prix de l'offre considérée et Pmin le prix de l'offre techniquement valable la moins disante.

Étape 3 : Analyse technico-financière

Les notes technique (T) et financière (F) seront pondérées comme suit :

70 % pour l'offre technique et 30 % pour l'offre financière.

La note finale sera calculée selon la formule :

$$N = 0,7 \times T + 0,3 \times F.$$

Le contrat sera attribué à l'offre ayant obtenu la note finale N la plus élevée.

XI. Dépôt des offres

Les offres seront déposées au bureau de la Coordination et Gestion du Projet RBT2-CN6/RBT3 au Département du Développement Durable - Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, à l'adresse ci-dessous :

Coordination et Gestion du Projet RBT2-CN6/RBT3 – Bureau 324 ou 328

Département du Développement Durable
Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable
Adresse : N°9, Avenue Al Araar, Bureau 324 et 328, 3ème étage
420/1 Secteur 16, Hay Riad, Rabat

Au plus tard 14 octobre 2026 avant midi, en spécifiant l'objet suivant :

**Appel à consultation pour le recrutement d'un consultant national pour l'assistance technique
à la réalisation de l'inventaire des GES du secteur des déchets au Maroc**

**Projet « Élaboration du deuxième rapport biennal de transparence et de la sixième
communication nationale et du troisième rapport biennal de transparence combinés du Maroc
dans le cadre de la CCNUCC (BTR2 + BTR3/NC6) »**